

16



GRUPE FLO

Société anonyme au capital de 14.590.577,50 euros
Siège social Tour Manhattan, 5/6 Place de l'Iris, 92400 Courbevoie
349 763 375 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE LA DECISION DU DIRECTEUR GENERAL DU 29 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mille neuf,

Le 29 septembre,

A 9 heures,

Le Directeur Général rappela que l'Assemblée Générale Mixte du 9 juin dernier, dans sa huitième résolution, a délégué au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, compétence pour augmenter le capital social « par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement et/ou à terme, au capital de la Société avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires pour un montant maximum de 40.000.000 € en nominal ».

Le Directeur Général indique que le conseil d'administration de la Société réuni le 31 août 2009, a procédé au lancement de l'augmentation de capital, en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'un montant nominal total de 4.863.525,50€, consistant en l'émission de 9.727.051 actions nouvelles de 0,50€ de valeur nominale chacune, la période de souscription ayant été fixée du 2 au 16 septembre 2009 inclus.

Le Directeur Général précise ensuite que ce même conseil d'administration a donné tous pouvoirs au Directeur Général à l'effet de prendre les mesures nécessaires relatives à la réalisation de l'augmentation de capital et d'accomplir toutes formalités.

Faisant usage de la délégation de pouvoirs qui lui a été octroyée par le conseil d'administration, le Directeur Général.

- constate que l'intégralité des droits de souscription à titre irréductible et réductible ont été régulièrement exercés par les souscripteurs,
- prend acte que le certificat du dépositaire des fonds a été remis par la banque BNP Paribas à la Société le 28 septembre 2009, duquel il résulte que 9.727.051 actions nouvelles de 0,50€ de valeur nominale ont été souscrites,
- prend acte que le capital social de la Société qui était de 14.590.577,50 €, divisé en 29.181.155 actions de 0,50 € chacune, se trouve porté à 19.454.103 €, divisé en 38.908.206 actions de 0,50 € chacune, toutes de même catégorie,
- modifie l'article 6 des statuts de la Société ainsi qu'il suit

« ARTICLE 6 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est fixé à la somme de 19.454.103 €.

Il est divisé en 38.908.206 actions de 0,50 € euros chacune, intégralement libérées. »


Dominique Giraudier
Directeur Général

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT DE NANTERRE

Le 18/03/2010 Bordereau n°2010/490 Case n°15

Est 4386

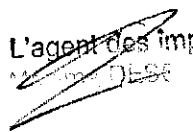
Enregistrement 500 €

Pénalités : 60 €

Total liquidé cinq cent soixante euros

Montant reçu cinq cent soixante euros

L'Agent


L'agent des impôts,
M. DESSE JNE